



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

ADMINISTRATION SUPERIEURE

SERVICE DE LA REGLEMENTATION ET DES ELECTIONS

Mata'Utu, le 27 septembre 2017

COMMUNIQUÉ

Afin d'améliorer l'accueil du public, le Préfet, Administrateur supérieur des îles Wallis et Futuna vous informe de la mise en place à l'Administration supérieure, à compter du 2 octobre 2017, d'un bureau de pré-accueil du public pour la délivrance des formulaires relatifs aux :

- candidatures aux concours administratifs ;
- demandes de passeports d'urgence, de nationalité et cartes de séjour ;
- demandes de statuts d'associations et de sociétés ;
- demandes de continuité territoriale ;
- demandes d'armes et munitions.

L'accès à ce bureau d'accueil est matérialisé par l'installation d'une signalisation à partir de l'entrée principale face au Fale de la République.

Il permettra pour les usagers de faciliter leurs démarches auprès de l'Administration Supérieure.

N'hésitez pas à utiliser ces nouvelles facilités.